

La Philosophie des Lumières et le REAA

Christophe Dioux

**R.L.P. P151, Akhénaton
13 décembre 2009**

TFPM et vous tous,mes FF MS,

L'argument que je vais développer dans cette colonne gravée sera simple:

Il me semble, et vous nous direz tout à l'heure ce que vous en pensez, que la franc-maçonnerie toute entière, et notamment le Rite Ecossais Ancien et Accepté tel que nous le pratiquons ici, prennent leur source principale, et ne peuvent exister, que dans le cadre de la philosophie des Lumières. Et il me semble aussi que le symbolisme de notre 4ème degré, phase préparatoire à l'exploration des « hautes régions de la spiritualité », le démontre amplement.

Mais que sont les Lumières ? Et à quoi les opposer ? C'est ce qu'il nous faut examiner maintenant.

La meilleure définition des Lumières est probablement celle qui fut rédigée par son plus illustre représentant, Emmanuel Kant, en 1784, dans un article de quelques pages. Il nous y donne cette définition:

« Les Lumières, c'est la sortie de l'Homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable »

et il ajoute immédiatement:

« *Sapere aude!* Aie le courage de te servir de ton propre entendement! Voilà la devise des Lumières »

En quelques mots, tout est ainsi résumé et beaucoup de gloses, voire de critiques modernes, sur les Lumières, proviennent principalement d'une méconnaissance de cette définition et de cette devise: Avoir le courage de se servir de son propre entendement. Oser penser par soi-même. La philosophie des Lumières, ce n'est rien d'autre que cela.

Mais ces idées nous sont maintenant si familières qu'on a parfois du mal à bien voir en quoi cette philosophie était, et est toujours, novatrice, et surtout ce qu'elle sous-tend et à quoi elle s'oppose.

Car il y a eu une philosophie avant les Lumières, et il y a eu, il y a encore un mouvement anti-lumières. En fait, dans l'histoire de l'Humanité, les Lumières ne représentent que quelques années, quelques auteurs, dans quelques cultures. Trois fois rien au regard de tout ce qui leur est ou bien étranger, ou bien opposé.

Mais alors comment définir ce qui s'oppose à la philosophie des Lumières? C'est tout simple, il suffit de le demander à quelques-uns de leurs plus farouches opposants. J'en prendrai quatre, parmi les plus emblématiques et les plus proches de nous culturellement: Joseph de Maistre, René Guénon et les papes Clément XII et Jean-Paul II. Que nous disent-ils?

- Pour Joseph de Maistre, qui fut un franc-maçon éminent et nous y reviendront, que l'individu n'est rien, et qu'il n'a aucun droit à prétendre exister en dehors de l'autorité et des traditions qui unissent la société.
- René Guénon nous dit que la décadence de la race européenne¹ a commencé avec la pensée grecque, qui a permis une certaine individualisation des conceptions et qui a permis à la raison de contaminer l'intellect pur². Il nous dit aussi que cette décadence s'est aggravée avec la Réforme et la Renaissance pour atteindre son maximum avec les Lumières. Contre les Lumières, il affirme que les vérités métaphysiques qu'il énonce sont des certitudes permanentes et immuables³ qui ne sauraient être exprimées par le langage⁴ et encore moins contestées ou discutées⁵.
- Pour le pape Clément XII si la franc-maçonnerie doit être condamnée, c'est avant tout parce qu'elle pourrait « pervertir le cœur des simples »⁶, notamment en permettant à des protestants de rencontrer des catholiques.
- Pour Jean-Paul II, dans sa célèbre encyclique « De la splendeur de la Vérité », « le

dissentiment, fait de contestations délibérées et de polémiques, exprimé en utilisant les moyens de communication sociale, est contraire à la communion ecclésiale et à la droite compréhension de la constitution hiérarchique du Peuple de Dieu » et « Seule la liberté qui se soumet à la Vérité conduit la personne humaine à son vrai bien »⁷. Il n'y a donc pas de recherche de la Vérité possible. Dans cette conception, la Vérité a été révélée et elle doit être acceptée sans contestation possible.

Pour les opposants aux Lumières, qui se définissent eux-mêmes comme les défenseurs de la Tradition, pour autant qu'une liberté soit possible, elle ne concerne en rien la liberté de penser, et surtout pas en ce qui concerne la religion. La plupart d'entre eux, et notamment De Maistre ou Guénon, vont plus loin et refusent également toute liberté de penser en matière de politique, puisque, selon eux, le politique devrait être entièrement soumis aux principes immuables et indiscutables soit de l'Eglise (pour de Maistre), soit de la Tradition métaphysique (pour Guénon).

Alors, dans ce tableau, de quel côté placer la franc-maçonnerie en général et le REAA tel que nous le pratiquons en particulier ? Retournons aux textes :

- Convent de Lausanne: « [La franc-maçonnerie] n'impose aucune limite à la recherche de la vérité, et c'est pour garantir à tous cette liberté qu'elle exige de tous la tolérance. »
- Rituel du 4ème degré: « La Vérité est la lumière placée à la portée de tout homme qui peut ouvrir les yeux et regarder la grande route du Devoir qui y conduit sûrement ». « Vous n'accepterez aucune idée que vous ne compreniez et ne jugiez vraie ». Ou encore « Respectez toutes les opinions, mais ne les acceptez pour justes que si elles vous apparaissent comme telles après les avoir examinées ».
- et surtout, ce précepte qui peut sembler un peu cryptique à première vue: « Vous ne vous forgerez pas d'idoles humaines pour agir aveuglément sous leur impulsion ».

Approfondissons un peu cette idée d'idoles humaines sous l'impulsion desquels nous pourrions agir aveuglément.

Il me semble qu'elle a un rapport certain avec la théorie des idoles de Francis Bacon. S'il est difficile de rattacher directement Francis Bacon, né en 1561 et mort en 1626, à ce qu'on a appelé plus tard le siècle des Lumières, il est indiscutablement un homme de la Renaissance tardive, l'un des pères de ce qu'on nomme aujourd'hui la « méthode scientifique » et sa pensée relève bien du mouvement des Lumières, mais fidèle à cette philosophie qui fonde notre Rite, je veux laisser chacun de nous en juger par lui-même :

Dans une classification célèbre, Bacon regroupe les préjugés en quatre types auxquels il donne le nom latin de *idola*, qu'on peut traduire par « idoles » mais aussi par « illusions »⁸. Il distingue ainsi :

- Les idoles de la tribu: Il s'agit des illusions qui proviennent de notre nature humaine limitée, que nous avons tendance à projeter sur le monde, comme lorsque nous imaginons un Dieu anthropomorphique.
- Les idoles de la caverne: Les préjugés dus à l'éducation et aux habitudes.
- Les idoles de la place publique: Nous dirions, dans le langage du 4ème degré, la tendance à prendre les mots pour des idées.
- Et enfin les idoles du théâtre: Elles sont constituées par la vénération que nous portons aux œuvres du passé et à l'argument d'autorité. Elles se nourrissent de la paresse de ceux qui se contentent d'accepter sans contestation l'enseignement de leurs maîtres, ce qui nous renvoie au précepte du 4ème degré « Vous n'accepterez aucune idée que vous ne compreniez et ne jugiez vraie ».

Mais passons maintenant à un des plus anciens rituels de hauts grades écossais connus. C'est un manuscrit en français de 1769⁹. On y trouve dès cette époque la mention d'une santé au « roi de Prusse, le chef de tous les maçons ». De quel roi s'agit-il ? Evidemment de Frédéric le Grand, roi de

Prusse de 1712 à 1786, à qui le Rite Ecossais Ancien et Accepté attribue symboliquement la paternité (d'ailleurs contestée par les historiens) de ses Grandes Constitutions de 1786. Or, il se trouve que ce roi fut en Europe le plus important protecteur des Lumières et l'exemple emblématique du « monarque éclairé » tel que l'envisageaient les philosophes de ce mouvement.

Nous pourrions continuer ainsi longtemps, de rituel ancien en rituel moins ancien, de symbole en symbole. Il me semble tout à fait clair que la franc-maçonnerie en général, et le Rite Ecossais en particulier se sont constamment et depuis leur origine rattachés très clairement à la philosophie des Lumières, autrement dit à la liberté de penser et de chercher.

Cela peut sembler une évidence, mais il est des évidences qu'il est bon de rappeler régulièrement, sous peine qu'elles ne finissent un jour par s'estomper.

Toutefois... Cette évidence est-elle vraiment si évidente que ça? Et pour commencer, quelle place les Lumières laissent-elles à la pensée traditionnelle, puisque d'une part la Grande Loge de France, obéissance sur laquelle nous nous appuyons, affirme que, selon elle, « la franc-maçonnerie est un ordre initiatique et traditionnel, fondé sur la fraternité », et que d'autre part nos rituels font également une large part à la notion de Tradition ?

Pour répondre à cette question, il nous faut pour commencer approfondir la différence entre Tradition en pensée traditionnelle.

Les Lumières ne s'opposent nullement à la Tradition. En effet, elles peuvent faire leur la phrase de notre rituel « Respectez toutes les opinions, mais ne les acceptez pour justes que si elles vous apparaissent comme telles après les avoir examinées ». Et si Kant nous dit: « Si j'ai un livre qui a de l'entendement à ma place, un directeur de conscience qui a de la conscience à ma place, un médecin qui juge à ma place de mon régime alimentaire, etc. je n'ai alors pas moi-même à fournir d'efforts. » Il affirme un peu plus loin que le prêtre, par exemple, se doit de transmettre le cathéchisme de son Eglise. Les Lumières ne s'opposent donc pas aux arguments de l'autorité, Elles ne demande que la liberté pour chacun, et surtout pour ceux que Kant nomme les « savants », de réfléchir par eux-même à leur validité.

Mais si les Lumières ne s'opposent pas à la Tradition, il est clair qu'elles s'opposent à la pensée traditionnelle, c'est à dire à la pensée qui placent la Tradition au-dessus de la liberté de pensée.

Ce sont, toujours pour citer Kant, les prêtres qui disent: « Ne raisonnez pas mais croyez ». C'est également la pensée de Jean-Paul II lorsque, prenant le contrepied d'autres théologiens catholiques¹⁰, il déclare que « Seule la liberté qui se soumet à la Vérité conduit la personne humaine à son vrai bien ». En d'autres termes, la liberté de penser, de son point de vue, n'est que la liberté de choisir entre deux possibilités:

- d'une part la croyance en la Vérité, pleine, entièrement et totalement révélée
- et d'autre part la liberté de penser qui n'impose aucune limite à la recherche de la Vérité, cette pratique conduisant selon lui inmanquablement à l'erreur et au péché.

Une fois qu'on a pris une telle position, quoi de plus logique que de condamner dans un même mouvement et la franc-maçonnerie et l'esprit des Lumières ?

La pensée traditionnelle en effet peut faire sienne la devise:

« Rien à comprendre, tout à apprendre »

Jean-Paul II, Joseph de Maistre, René Guénon et bien d'autres ne disent rien d'autre.

René Guénon lorsqu'il nous dit par exemple que « la métaphysique, qui a un caractère d'absolue certitude, ne saurait admettre rien d'hypothétique » s'oppose non seulement aux Lumières, mais aussi, et il est le premier à le revendiquer, à toute la pensée occidentale classique, à commencer par celle d'Aristote.

Oui mais, me direz-vous. N'y a-t-il pas là un paradoxe ?

En effet, si l'on prend un auteur comme René Guénon, qui a grandi dans une culture occidentale, comment peut-il à la fois radicalement s'opposer à cette culture sans pour autant oser penser par lui-même ?

Il y a là une articulation que je crois importante:

René Guénon ne prétend jamais penser par lui-même, il ne prétend jamais avoir découvert quelque chose, il ne dit jamais avoir envisagé des hypothèses, avoir cherché, ni quoi que ce soit de ce genre, puisque, nous l'avons vu, il n'admet que l'absolue certitude de ce qui est, selon lui, la pure intellectualité, au-delà de toute raison, et au delà aussi, nous dit-il de tout sentiment.

En d'autres termes, il ne fait que transmettre la pure vérité que chacun d'entre nous est libre de recevoir sans réfléchir, ou de refuser du simple fait d'y réfléchir.

Mais, mais, mais... me direz-vous....

Mais Joseph de Maistre lui-même était bien franc-maçon. Et René Guénon aussi.

Oui mais...

Joseph de Maistre a quitté la franc-maçonnerie « classique » et s'est tourné vers l'ordre des Elus Cohens et la pensée de Martinez de Pasqually. Quant à Guénon, il ne fut maçon que pendant deux ou trois ans avant de partir vers d'autres rivages qui lui convenaient mieux.

On ne peut pas se sentir bien en franc-maçonnerie si on refuse le bien fondé de la liberté de pensée, du libre examen, bref, de ce qui fonde la philosophie des Lumières. Je voudrais en prendre un dernier exemple:

En Allemagne, au moment de la montée du nazisme, l'immense majorité des francs-maçons allemands et toutes les grandes loges « régulières » allemandes se sont rangées, comme l'immense majorité du peuple allemand, sous l'Egide d'Adolph Hitler. Ceci leur a d'ailleurs vally à l'époque de conserver la reconnaissance de la Grande Loge Unie d'Angleterre et des Grandes Loges des Etats-Unis d'Amérique, qui considèrent comme « politique », donc « irrégulière », la position de la petite « Grande Loge Symbolique d'Allemagne (*Symbolische Grossloge von Deutschland*) » qui, avec un effectif d'environ 600 membres, fut la seule à tenter de résister à l'emprise nazie. Or que fit la célèbre Grande Loge nationale « Aux Trois Globes », pourtant héritière du roi de Prusse Frédéric le Grand, grand soutien des Lumières comme on l'a vu ? Dès 1933, pour bien marquer son abandon de la liberté de penser et tenter de plaire au nouveau régime, elle déclara renier totalement la franc-maçonnerie et s'appeler désormais « Ordre germano-chrétien des Templiers »¹¹. Ce qui ne l'empêcha pas pour autant de se faire interdire quand même deux ans plus tard. Sous le joug de la tyrannie, la lâcheté n'a jamais garanti la survie.

Alors bien sûr, qu'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit.

Il ne s'agit pas d'affirmer qu'il n'y aurait jamais eu de pensée neuve, ni de transgression des frontières de la pensée traditionnelle avant les Lumières. Toute l'histoire de la pensée humaine démontre évidemment le contraire. Simplement, les Lumières représentent à ma connaissance la première apparition de l'idée selon laquelle la liberté de pensée, le libre examen, serait un droit fondamental de la personne humaine. C'est cette affirmation qui fonde la philosophie des Lumières, c'est cette revendication qui a permis l'éclosion de la franc-maçonnerie, et c'est elle aussi qui est considérée par un auteur comme Guénon comme l'ultime étape de la déchéance de ce qu'il nomme la race européenne.

Il ne s'agit non plus pas de tomber dans un manichéisme qui glorifierait la philosophie des Lumières et qui rejetterait tout ce qui l'a précédé, notamment la pensée traditionnelle.

Je voudrais toutefois avant de finir examiner un dernier argument.

De nombreux anti-maçons du 19ème siècle ont tenté de faire croire que la philosophie des Lumières, soutenue par la franc-maçonnerie, aurait été à l'origine de la Révolution française. Ils l'ont fait souvent avec l'aide ingénue de quelques francs-maçons trop contents de pouvoir se glorifier de cette terrible paternité.

Ca n'est pas vrai, et de nombreux historiens l'ont depuis démontré. Sans aller jusqu'à approfondir leurs travaux, les romains n'ont jamais eu besoin de la philosophie des Lumières pour passer de la Royauté à la République, puis de la République à l'Empire. Et d'autres sociétés ont connu des bouleversements violents qu'on appellerait aujourd'hui des révolutions. Sans doute toutefois, les Lumières, en permettant la liberté de penser et d'exprimer, dans une certaine mesure, ses pensées, ont-elles en partie favorisé l'émergence du mouvement révolutionnaire. Mais on l'a vu, le système idéal des hommes des lumières, ce n'était pas la République, c'était celui du roi de Prusse, ce qu'on a parfois nommé le « despotisme éclairé ». Avaient-ils tort ou raison ? Je n'en sais rien.

Mais ce que je sais, c'est que si la philosophie des Lumières, pas plus que les religions ou la pensée traditionnelle, ne vaccine contre la bêtise des hommes, elle propose au franc-maçon d'oser penser par lui-même, et que c'est là une de conditions indispensables de sa pratique.

J'ai dit, TFPM.

¹ René Guénon, *Introduction Générale à l'Etude des Doctrines Hindoues (IGEDH)*, 1921, réédition Trédaniel, p.15

² IGEDH p.29

³ IGEDH p.100

⁴ IGEDH p.101

⁵ IGEDH p.101

⁶ Bulle « *In eminenti apostolatus specula* »

⁷ VS 113 et VS 84, cité par le théologien catholique Bernard Besret, « *Lettre ouverte au Pape qui veut nous asséner la vérité absolue dans toute sa splendeur* », Albin Michel, 1993.

⁸ Dans son ouvrage célèbre: « *Novum organum* », publié en 1620.

⁹ Document Claude Gagne, publié sur Wikipedia commons:

http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Rituel_ma%C3%A7onnique_de_1769.jpg

¹⁰ Tels que Bernard Besret, 1993

¹¹ Alain Bernheim, *Une certaine idée de la franc-maçonnerie*, Dervy, 2008, p. 285-305